

Adresse de toutes correspondances

AARCA

6 Route du Petit Chaillot  
45530 VITRY-AUX-LOGES

[info@aarca74.com](mailto:info@aarca74.com)

☎ : 02.38.59.49.83

Siège social : BAKOUA A  
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE  
tel : 04.50.73.37.75 (vac scolaires zone B)

Pour les adhésions : [adhesion@aarca74.com](mailto:adhesion@aarca74.com)

A . A . R . C . A .

**INTERNET:**

[www.aarca74.com/](http://www.aarca74.com/)

**Bulletin 2014-1**

**Compte-rendu de l'Assemblée générale du  
30/12/201**

Mme Mougin Isabelle assure le secrétariat de séance. A 18h10, Jacques Cévest, président, ouvre la séance en remerciant M le Maire d'assister à la totalité des débats, montrant ainsi son intérêt pour le fonctionnement de notre association..

**Excuses :** Il présente les excuses des membres du CA absents de la Chapelle en ce moment et des membres de l'Association des Résidents de Châtel ainsi que des journalistes retenus par les vœux du maire de Châtel à la même heure. 31 personnes sont présentes.

**Rapport moral 2013 du président (JC)**

JC : « Je voudrais commencer cette assemblée par une pensée émue pour notre amie Janick Leconte qui, il y a un an, oeuvrait ici même pour le concours photo. Sa disparition brutale à la fin de l'hiver doit nous rappeler la chance que nous avons d'être ici ensemble, de nous préparer à fêter la nouvelle année. Ses dernières heures de quiétude, elle les a passées à la Chapelle, en famille, sur les pistes qu'elle aimait tant, avant de sombrer dans la maladie qui l'a emportée en quelques semaines.

Je renouvelle au nom de tous les résidents, à son mari Alain et à toute sa famille, l'assurance de toute notre amitié et du souvenir ému que nous garderons du sourire et de l'engagement de Janick.

L'année dernière, année de nos 20 ans, je vous avais parlé longuement du passé et du parcours de l'AARCA.

Je serai plus bref aujourd'hui en retraçant l'année écoulée, une année assez pauvre en activités locales, vous le verrez dans le rapport d'activité, mais assez riche pour l'activité extérieure.



M le Maire de la Chapelle répond aux questions des adhérents de l'AARCA. (A droite, JL Roger, président de l'OT)°

L'AARCA a en effet été l'une des premières associations de résidents à obtenir l'agrément comme association locale d'utilisateurs (nous sommes sans doute les seuls à la Chapelle et même dans la vallée). Je ne sais pas si je dois remercier ou non M le Maire qui n'a pas donné d'avis sur cette demande. Certains de ses confrères donnent des avis négatifs, montrant ainsi que la symbiose entre les associations de résidents et les collectivités n'est pas encore idéale partout. J'avais cependant espéré un avis favorable. Je considère, quant à moi, que les relations ici sont cordiales et fructueuses, c'est ainsi que j'aime travailler. Cela n'empêche pas le cas échéant les débats et les désaccords. »

\* M le Maire intervient pour préciser que la question débattue en conseil municipal a donné lieu à un avis favorable mais que la transmission de l'avis a été trop tardive pour être prise en compte par le préfet.

JC : « Je n'étais pas informé de cet avis, dont je vous remercie. Cet agrément nous permettra de participer de droit à l'élaboration ou à la modification des documents d'urbanisme concernant le territoire de la Chapelle. Il s'agit en premier lieu du PLU mais aussi du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui s'impose aux PLU et réduit considérablement les

choix des élus locaux (voir Abondance ou Le Biot). Le SCOT lui-même est très impacté par des directives nationales comme la DTA des Alpes du Nord qui, certes harmonise les actions locales, mais peut aussi les compromettre.

La loi de 2012 ayant retiré à nos associations toute possibilité d'agrément au titre de l'environnement (ce qui était notre objectif initial) car agissant sur un territoire trop restreint, nous avons cherché une solution, et l'avons trouvée, en créant une Fédération départementale pour la protection de l'Environnement et du cadre de vie des Stations de Montagne de Haute-Savoie (FESM74).

Celle-ci a obtenu le fameux agrément pour la défense de l'environnement début décembre grâce à l'action assidue de notre présidente nationale, Mireille Sertout et de son président départemental, François Leblond, de Chamonix, lui-même ancien préfet. Je suis membre du bureau (trésorier), de la fédération départementale comme de la fédération nationale. L'AARCA est une petite association mais elle joue dans la cour des grandes.

Cet agrément permet à la FESM74 et donc aux associations membres comme l'AARCA d'intervenir, au-delà du cadre de l'urbanisme dans les questions intéressant l'environnement et le cadre de vie.

Cette activité plutôt extérieure au village peut sembler bien lointaine de nos préoccupations locales mais je pense qu'elle est indispensable à l'efficacité de notre action présente mais surtout future.

Pour moi enfin, si je n'ai pas réussi à dynamiser l'action locale de l'AARCA, notamment dans le domaine de l'animation auprès de ses adhérents, je pense que mes successeurs auront les outils pour être efficaces dans le dialogue qui nous lie et nous liera encore plus dans le futur à nos interlocuteurs locaux et régionaux.

Ces agréments nous donnent du poids pour intervenir parfois dans les choix locaux. Ainsi, avec votre accord, nous donnerons un avis favorable lors de l'enquête publique pour la liaison Super-Chatel-Linga. Cette liaison ne pourra que diminuer la circulation, la pollution, les problèmes de stationnement et de sécurité sur la route de Pré-la-Joux et dans le village. Elle nous permettra de faire de petites escapades vers les Portes du Soleil sans faire la queue en navette ou en voiture, mais sans doute aussi aux skieurs d'Avoriaz de et du Linga de venir faire un petit tour de temps en temps sur les « branches mortes » du domaine international, contribuant sans doute à un rééquilibrage de la fréquentation des différents domaines: trop forte au sud, trop faible au nord et dans les stations périphériques actuellement. Nous ne considérons pas ici ces parties du domaine comme « mortes » et nous

sommes confortés en cela par la volonté de la commune et la SAEM de Châtel de ne pas abandonner mais de dynamiser ce côté de son domaine en reprenant la gestion de Torgon et en réalisant les investissements nécessaires à son bon fonctionnement.

Le remplacement des pioches par des perches de téléski est un premier geste simple pour l'ouverture du domaine au plus grand nombre, l'accès à Super-Châtel en télésiège et le doublement du téléski de la Tour de Don en sera le deuxième point.

Vous pensez que je fais la promotion de Châtel, au détriment de La chapelle ?

Depuis quinze ans, M le Maire pourrait vous le confirmer, nous attendons un rapprochement des 4 domaines (au moins) de Super-Châtel, Torgon, La Chapelle et Morgins plus fort que par le seul forfait Évasion mais par une vraie politique commune de domaine. Ce n'est pas maintenant qu'en apparaissent les prémices que nous allons faire la fine bouche. Les spécialistes locaux nous donneront leur avis tout à l'heure. »

**Vote: Le rapport moral est adopté à l'unanimité**

<http://www.federation-associations-residents-stations-montagne.fr/index.php>

**Rapport d'activité 2013** (présenté par J Cévest)

« Comme je l'ai dit, les activités sur place à destination des adhérents ont été peu nombreuses à cause du manque d'organiseurs. Je le regrette.

Il n'y a eu qu'une seule sortie raquettes... à cause de la neige... Il y en avait tellement et de la si bonne... que l'accompagnateur a privilégié le ski alpin et les deux sorties dans les Portes du Soleil en février

Personne n'a malheureusement repris le flambeau de Janick Leconte pour le concours photo, alors que d'autres associations se mettent à en organiser un peu partout pour mettre en valeur la qualité environnementale exceptionnelle de la région.

La seule randonnée organisée cet été n'a pas eu beaucoup de succès, sans doute à cause de son annonce tardive.

Nous allons revoir ce point l'année prochaine.

L'essentiel de notre activité envers vous a donc été l'information. Je remercie à cette occasion les professionnels que sont Bernard Auzou pour le Dauphiné Libéré, Bertrand Guffroy pour Infoval74 et Miguel Martin de Radio-Châtel pour leur collaboration et je remercie surtout M le Maire pour sa disponibilité lors de nos rendez-vous d'échanges au moins 3 fois par an auxquels il répond toujours sans chercher à se dérober.

Grâce à l'abonnement numérique au Dauphiné Libéré, nous avons maintenant les nouvelles assez vite, ce qui nous permet d'envoyer la lettre d'information, de façon irrégulière mais à raison d'une à deux par mois au moins, souvent plus.

Avec Infoval74 ce ne sont malheureusement les seules sources d'information dont nous disposions.

Je demande à M le Président de la 2CVA de remercier don DGS pour l'envoi régulier des compte- rendus qui sont très intéressants et d'une grande qualité. Pour la mairie de la Chapelle, c'est toujours aussi aléatoire. Je ne reçois plus rien... Quand on sait que la Chapelle est l'une des 35 premières communes de Haute-Savoie à disposer de la 4G (Orange), .....

**Le site Internet** reste un chantier à poursuivre pour devenir un vrai outil de communication entre nous.

Je vous engage, si vous le pouvez, à ne recevoir le bulletin trimestriel que par courriel, ce qui allègera notre travail et nos dépenses. Pour ce, demandez-le à Isabelle MOUGIN à l'adresse indiquée pour les adhésions.

Enfin j'ai eu la bonne surprise de constater que le nombre d'adhérents était en augmentation... par rapport à 2012, année où nous n'avions pas bien géré les relances. En fait on peut dire, et ce n'est pas si mal que le nombre d'adhérent n'a baissé que de 5 en 2 ans. Nos 135 familles représentent donc encore 300 à 400 personnes fidèles de la Chapelle, ce qui n'est pas rien. Je remercie donc sincèrement tous ceux qui nous font confiance. Merci aussi de ne pas attendre la troisième relance pour renouveler votre adhésion... nous trouverons des tâches plus intéressantes pour occuper le temps que nous passons à ce travail....

**VOTE : Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.**

**Le président remercie l'assemblée de sa confiance.**



L'exposition « Ski va là »

## Rapport financier de la trésorière Isabelle Mougin

### **Recettes**

Adhésions	1825,00
Concours photos 2012	125,00
Intérêts livret	239,11
<b>TOTAL :</b>	<b>2 189,11€</b>

### **Dépenses**

Affranchissements bulletins	354.40
Impression bulletins	364.78
Abonnements, Site Internet	601.00
Assurance	172.11
Adhésion FARM, FEM74	120,00
Récompenses, parrainages	622.05
Convivialité	46.05
Frais financiers et de gestion	60
Divers dont déplacements	552.37

**TOTAL 2892.76 €**

**Résultat 2013: - 703,65€**

<u>BILAN :</u>	<b>Fin Ex.2012</b>	<b>Fin 2013</b>
CCP	180.64	587,88
Caisse	0	0
Livret A	10 163,46	9052,57
<b>TOTAL</b>	<b>10344,10€</b>	<b>9640,45€</b>

### Rapport des vérificateurs aux comptes

M Doual et M Clament ont vérifié les comptes avant l'AG en l'absence de Mme Ackaouy excusée.

M Clament indique n'avoir relevé aucune anomalie, bien qu'une facture manque.

Ils proposent d'approuver les comptes de Mme Mougin.

**VOTE : Le rapport financier est accepté à l'unanimité.**

Le président remercie Mme Mougin pour son travail. Il précise que le déficit était attendu et annoncé, mais qu'il n'a pas semblé utile au CA d'augmenter l'adhésion car l'équilibre pourra être approché en 2014 et qu'on peut utiliser les réserves confortables pour combler des déficits passagers dus à des actions ponctuelles ( dont la participation aux jeux mondiaux des transplantés).

**Cotisation 2013:** Il est proposé de maintenir le montant de l'adhésion à 15€.

Pas d'objection.

**Election des vérificateurs aux comptes pour 2013**

**VOTE : Mme ACKAOUY, MM DOUAL et CLAMENT sont réélus à l'unanimité.**

## **Election du tiers sortant**

Le Comité directeur est renouvelé chaque année par tiers. Il comporte actuellement 13 membres. 3 sont sortants: Bruno Ballarini, René Pfister, Odile Berthoux.

René Pfister n'est pas candidat. Le président le remercie pour sa présence à nos côtés pendant 9 ans. Il lance un appel à la salle pour un renouvellement et une dynamisation du Conseil d'Administration. Mme Françoise Clament, des Airelles, résidente de très longue date, est candidate

## **VOTE: Les 3 candidats sont élus à main levée, à l'unanimité.**

Jacques Cévest s'adresse à la salle en ces mots :

« Vous savez que le président sera élu tout à l'heure par le CA. J'ai dit ici l'an dernier que je ne solliciterais pas un nouveau mandat de président (j'ai accepté en 2001 d'assurer l'intérim suite à la maladie d'André Royer, 12 ans, ce qui est un fameux CDD). Je terminerai mon mandat d'administrateur au moins et je ne quitterai pas l'AARCA. Je continuerai à y oeuvrer car je considère son existence et son action comme importantes pour les résidents. »

M le Maire ajoute avec humour que l'AARCA représentant plus de 1000 résidents se doit d'avoir une représentation paritaire.

NDLR : Il manque encore une dame au CA pour cela...avis aux candidates....

## **Activités 2014**

### **Urbanisme et information:**

L'AARCA prépare, en collaboration avec la FARSM une enquête comparative sur la situation et les capacités des stations des Alpes. Les résultats vous seront transmis dans le deuxième bulletin.

A ce jour le manque de bénévoles nous conduit à ne pas programmer à ce jour de slalom de ski ni de concours photo. Nous sollicitons de nouvelles bonnes volontés pour la reprise de ces activités.

**Sorties ski Portes du Soleil** à la journée, en principe les jeudis 26 février et 6 mars au moins (la date peut varier en fonction de la météo). Repas dans un restaurant d'altitude. Capacité demandée : pouvoir skier 4 à 5 heures sur pistes bleues à rouges. Rendez-vous à 9h au Crêt Béni (départ en navette). D'autres dates pourront être proposées en fonction de possibilité d'accompagnement.

Deux randonnées raquettes sont déjà prévues le 26 janvier et le 2 mars. D'autres pourront être organisées.

**Les randonnées pédestres** seront programmées en cours d'année. Une randonnée gourmande est déjà prévue début août avec dîner en montagne (accessible aussi pour marcheurs moyens).

Pour toutes ces activités, se renseigner au siège les jours précédents, sur le panneau de l'AARCA à l'OT, ou en écoutant Radio-châtel et se manifester par téléphone ou courriel.

Vous recevrez comme chaque année 3 ou 4 bulletins d'information. Toute information ou photos que vous pourriez nous envoyer nous aidera à les alimenter.

Communiquez nous vos modifications d'adresse et l'adresse du nouveau propriétaire si vous vendez votre résidence.

Enfin, vous savez que nous aidons, dans la mesure de nos moyens, les associations dont les buts concourent au développement de la station.

Nous continuerons donc notre partenariat avec le Ski-Club et l'association Trans'Forme qui organise à la Chapelle les jeux mondiaux des dialysés et transplantés du 11 au 17 janvier. Ces jeux nécessiteront l'intervention de nombreux bénévoles. C'est une bonne façon de montrer notre engagement au service de la commune.

Pour ce, mettez-vous en rapport avec l'Office de Tourisme.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale statutaire est close à 19h30 et le président donne la parole à M le Maire.

## **Intervention de M Le Maire**

M le Maire remercie l'AARCA de lui donner l'occasion de s'adresser aux résidents.

Reprise de Torgon par la SAEM de Châtel :

Devant les difficultés de gestion de Torgon, CALD qui gère les installations de la Chapelle avait fait une proposition de reprise afin de maintenir la liaison Portes du Soleil et l'intégrité du domaine Braitaz-Torgon. Cette proposition n'a pas été retenue et c'est celle de Châtel qui l'a été. Le principal est que l'avenir du domaine de Torgon soit assuré, assurant du même coup l'avenir de Braitaz qui ne pourrait pas fonctionner sans la liaison. Après un moratoire de deux ans, une proposition de délégation plus longue sera discutée entre les deux partenaires.

Il pourrait aussi être créé une SAEM de massif intégrant le domaine de La Chapelle (J Cévest opine puisque l'AARCA souhaite cette évolution depuis de nombreuses années).

Revenant sur la liaison Linga-Super-Châtel, il indique que les autorisations administratives sont toujours très longues, comme pour la piste des Bersets qui ne pourra être mise en œuvre que pour la saison 2014/2015.

La Chapelle aussi pense à relier ses deux domaines, mais les complications techniques sont nombreuses : il faut franchir plusieurs « châbles » (passages

profonds de ruisseaux) et traverser les pistes de ski de fond pour la descente vers la Panthiaz. C'est donc deux remontées qu'il faut envisager. C'est compliqué et coûteux avant même toute procédure administrative.

La retenue collinaire permettant d'alimenter l'enneigement artificiel du Crêt-Béni n'a pas pu être terminée à temps à cause des pluies et neiges de l'automne. Ce sera fait pour 2014/2015. C'est un budget total de près de 2 millions d'euros que la commune investit sur le domaine (comprenant la petite retenue de Braitaz).

L'année 2012/2013 a été la meilleure jamais enregistrée à la Chapelle (3,2M d'€) mais le début de 2013/2014 incite à être prudent (1 semaine complète perdue).

Même si la gestion est confiée à CALD, la commune participe toujours à l'équilibre du budget des remontées mécaniques (environ 300 000€ cette année, mais plus les mauvaises années).

Le foyer 4 saisons/nordique qui sera construit en 2014 à la Panthiaz comprendra une grande salle. Il sera utilisé l'hiver pour le ski nordique et l'été pour l'accueil des piétons, VTT...

Le sentier en bord de Dranse est très pratiqué mais la commune a maintenu les dommages pour piétons sur les plans qui sont mieux ensoleillés pour éviter tout mélange avec le ski de fond. La dernière tranche sera réalisée cette année et la 2CVA réfléchit à une prolongation vers l'aval qui pourrait même rejoindre le Plateau de Gavot.

Il évoque le classement en parc régional du massif des Cornettes avec le territoire de Bise, situé sur la commune de la Chapelle mais propriété foncière de la commune de Vacheresse et la présence du GR5 qui traverse la commune de part en part.

La réalisation du giratoire de l'église qui complètera les travaux d'aménagement de la traversée du village permettront la réalisation d'un petit parking sous la route du Crêt-Béni. L'aménagement se poursuivra ensuite jusqu'à la Fruitière. Le coût total est d'environ 3M€.

Il précise que l'apport des résidents secondaires fait passer la commune de 875 habitants à 1919hts pour la dotation de l'état (1ht par résidence secondaire).

La liaison depuis Paris vers Aigle en Suisse est compensée par une navette en bus (Buski), aidée par la 2CVA, qui raccourcit le temps de trajet.

Réponse aux questions des résidents:

- Le parking sous les Petits Chamois est mal utilisé car le marquage au sol n'est pas visible en hiver à cause de la neige. Une dizaine de places est ainsi perdue. Il faudra réfléchir à un meilleur marquage.

- Il est intervenu à plusieurs reprises, sans succès, pour faire cesser les dépôts de matériaux de la Pesse.

La charte paysagère n'est qu'un document de bonne conduite et n'a pas valeur de règlement d'urbanisme.

### **Intervention de Jérôme Verne, directeur de CALD (remontées mécaniques).**

Arrivé tardivement à cause d'une réunion technique, il confirme les propos de M le Maire mais précise aussi que la deuxième semaine de Noël s'annonce identique à 2012.

Le fonctionnement des navettes a été modifié pour répondre à la demande des groupes sans perturber les circuits habituels. Elles circulent maintenant à heure fixe, toutes les demi-heures.

M Verne souhaite la collaboration de notre association pour optimiser le fonctionnement du domaine, notamment lors des enquêtes de satisfaction.

### **Intervention de JL Roger, président de l'Office de Tourisme**

JL Roger revient sur l'arrêt du cinéma. Le coût d'investissement (+ de 50 000€) mais aussi de fonctionnement demandé par l'opérateur, n'est pas supportable par l'OT. La fréquentation baisse dans les salles à cause de la concurrence des home cinémas, des chaînes par satellites et de la diffusion de plus en plus rapide des films en vidéo.

Le reclassement de l'OT (norme qualité) pour 2015 avec l'augmentation du temps d'accueil est une priorité onéreuse. La contrainte de la poste s'y ajoute.

Il regrette que les hébergeurs ne jouent pas bien le jeu de la centrale de réservation en ne mettant pas à jour leurs disponibilités. L'OT pourrait n'accepter à l'avenir que les meublés classés. Il engage les propriétaires à faire cette démarche qui produit 72% d'abattement fiscal.

Les contraintes budgétaires sont telles que 5% seulement du budget de 365 000€ sont alloués à des animations à destination du public (87% de ce budget vient de la subvention municipale alimentée en partie par la taxe de séjour).

A la dernière question de Jacques Cévest sur sa candidature aux municipales, Bernard Maxit répond sans détour qu'il a déjà annoncé qu'il se représentait pour un 5<sup>ème</sup> mandat.

### Infos diverses

- Les navettes Colombus permettent de circuler entre les stations pour 1,50€ par voyage.

- Les navettes internes à la Chapelle sont gratuites et circulent en permanence dans la journée. De nouveaux horaires réguliers ont été mis en place : la navette circule toutes les demi-heures, y compris entre midi et 14h. Ce sont environ mille passagers par jour qui sont transportés ainsi.

### Expo maison des Sœurs :

"Ski va là". Quand les skis poussent aux pieds des hommes. Vous pourrez notamment y revoir des costumes de la cérémonie d'ouverture des jeux d'Albertville.

Bibliothèque : Ouverture lundi , mercredi, vendredi de 16h30 à 18h30. Ludothèque le mercredi. Les résidents y sont les bienvenus. Expositions permanentes de peintures et photos.

### Rappel : Transworld 2014

Du 11 au 17 janvier 2014, les Jeux mondiaux d'hiver des transplantés, co-organisés cette année par la station de la Chapelle d'Abondance et l'association Trans-Forme, ont pour principal objectif de mettre en avant les athlètes greffés, « donc la réussite de la transplantation » et la nécessité du don d'organes ».

En effet, un don potentiel sur 3 est refusé par le défunt lui-même ou sa famille alors que chaque corps « donné » peut sauver quatre ou cinq vies.

Rien que dans la région, 22 reins prélevés en 2012 à Annecy sont fonctionnels à ce jour.

C'est une démarche à faire de son vivant que de communiquer à ses proches sa volonté des donner ses organes au cas où.....



Cérémonie d'ouverture des jeux : un événement phare pour notre petite station

### Enquête de satisfaction

**Pensez à renouveler votre adhésion dès réception afin de faciliter le travail de la trésorière.**

**Complétez ou corrigez le bulletin joint si nécessaire et retournez-le avec votre chèque de 15€ à:**

**Mme Isabelle MOUGIN : 5, rue des Tilleuls 70230 LOULANS VERCHAMP ( [adhesion@aarca74.com](mailto:adhesion@aarca74.com) )**

**Si vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin papier mais uniquement par courriel, merci de l'en informer par retour ou en complétant le bulletin d'adhésion joint au bulletin papier.**

Dans le cadre de sa démarche qualité, CALD mène une enquête de satisfaction sur le domaine skiable et les remontées mécaniques. Il est très important que le plus grand nombre de réponses puisse être enregistré et que les adhérents de l'AARCA y soient au premier plan. Merci de faire parvenir un formulaire par personne de votre foyer mais aussi à vos amis fréquentant la Chapelle (1 réponse par personne).

Vous pouvez répondre :

- Directement en ligne grâce au lien ci-dessous :

<https://docs.google.com/spreadsheets/viewform?fromEmail=true&formkey=dFgtcHNFSWxEfF9XSm1ISURhckNGNWc6MQ>

En répondant sur le document joint à cet envoi et en le faisant parvenir à : CALD Le Crêt-Béni  
74360 La Chapelle d'Abondance  
(fax : 04.50.73.53.40)

ou à l'AARCA qui le fera parvenir.

D'autre part CALD cherche des personnes volontaires pour mener cette enquête auprès des skieurs sur les pistes. Ces personnes seront récompensées par des forfaits et par une réception en fin de saison. Contacter M Verne de CALD au 04.50.73.50.16

### **Composition du Conseil d'administration 2014 suite à la réunion du CA du 30/12 à 20h**

Devant le manque de candidature, Jacques Cévest a accepté de poursuivre la tâche de président en espérant pouvoir dégager assez de temps pour y parvenir.

Nom	Prénom	Elu
CÉVOST	Jacques	Président 2012
SEGUIN	Michel	Vice président 2011
MOUGIN	Isabelle	Trésorière, secret. 2012
BERTHOUX	Odile	2013
BRUNET	Mariangela	2012
FAROBIA	Christine	2012
BRUNET	Christian	2012
BALLARINI	Bruno	2013
CLAMENT	Françoise	2013
LASNIER	Pierre	2011
TURPIN	Patrick	Urbanisme 2011
BURDY	Jean-Jacques	Urbanisme 2011